



Syndicat constructif et représentatif

Des remerciements et des vœux.

Sommaire :

Page 1 : Des remerciements et des vœux.

Page 2 :

Article 1 :
Régression organisée !

Article 2 :
Niveau d'alerte maximum !

Article 3 :
Budget de l'Action Sociale En baisse !

Contact :

Syndicat National CFTC
Finances Publiques
Bâtiment Condorcet –
6 Rue Louise WEISS –
75013 Paris
cftcdgfp@gmail.com

Site internet :
<https://www.cftc-dgfip.fr/>



L'année 2018 vient de se terminer sur la révélation d'une crise sociale profonde qui s'est incarnée dans le mouvement des « gilets jaunes ». La confiance dégradée envers les élites d'une partie de la population qui se sent délaissée puis déclassée depuis trop d'années au cours desquelles son pouvoir d'achat a fondu, doit impérativement être restaurée.

La CFTC émet le souhait d'une consultation citoyenne ouverte et respectueuse permettant un renouveau du pacte social et une meilleure répartition des efforts financiers entre les différentes composantes de notre société.

2018 s'est clôturée par les élections professionnelles dans la fonction publique. Au niveau du Ministère des finances, l'alliance conclue avec la CFDT dans le cadre d'un pôle réformiste et

constructif permet d'obtenir 2 sièges au Comité Technique Ministériel (CTM).

Ce résultat conforte la CFTC comme syndicat représentatif avec une progression significative à ce scrutin de 7,30 % (en 2014) à 17,30 % aujourd'hui.

La même alliance obtenant 1 siège au Comité Technique de Réseau (CTR) de la DGFIP donne accès à la CFTC au cœur décisionnaire de notre direction. Cette alliance progressiste nous permettra de défendre efficacement vos dossiers dans les Commissions Administratives Paritaires Nationales de tous les grades où des sièges ont été obtenus. Au plan local, ce sont 33 élus en CAP Locales et 44 élus en CTL qui représenteront la CFTC DGFIP et porteront les valeurs d'un syndicalisme renoué, de progrès et de dialogue.

Le syndicat CFTC DGFIP

remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont rendu possible ces très bons résultats, les candidats qui se sont portés sur ses listes et l'ensemble des électrices et électeurs qui ont manifesté leur confiance.

Les quatre prochaines années seront pleinement consacrées à renforcer la crédibilité et le dynamisme que ces résultats traduisent. Ils confortent le développement de la CFTC en 2018 qui a vu une augmentation significative du nombre de nos adhérents et sympathisants. **L'année 2018 s'est achevée tristement pour les familles endeuillées des victimes du lâche attentat de Strasbourg.**

Au moment d'émettre pour 2019 des vœux de bonheur, santé, d'épanouissement personnel et professionnel, nos pensées les plus fraternelles se tournent vers elles.





“ la DGFIP organise un véritable recul des garanties des agents de voir leur situation arbitrée sans a priori et avec impartialité.”

CAPN de recours en évaluation : Régression organisée !

La DGFIP a mis en application sa proposition de retirer aux CAP Nationales leurs prérogatives en matière de recours en évaluation. Sous couvert de répondre à la commande gouvernementale de déconcentration des commissions et de revitalisation du dialogue social local, **la DGFIP organise un véritable recul des garanties des agents de voir**

leur situation arbitrée sans a priori et avec impartialité. Prenant appui sur des chiffres en baisse depuis plusieurs années du nombre des recours à la CAPN, la DGFIP méconnaît le risque de voir ces recours augmenter à l'avenir notamment lors de l'instauration du RIFSEEP. **A partir de janvier 2019, la CAPL aura désormais compétence pour statuer en deuxième niveau après le recours**

hiérarchique dans le cadre de l'évaluation des agents. En cas de désaccord, celui-ci pourra être porté devant le Tribunal Administratif.

Lors de la campagne de l'évaluation professionnelle 2019 les militants de la CFTC seront à vos côtés pour vous accompagner dans cet exercice.



PAS : Niveau d'alerte maximum !

Aveu s'il en est que l'administration n'est pas plus confiante que cela quant au lancement de l'usine à gaz qu'elle a dû construire pour mettre en place le prélèvement à la source, la DGFIP n'hésite pas à faire le forcing auprès de ses agents fin 2018 et début 2019. **Refus de congés, mise en place de cellules de soutien locaux aux plateformes téléphoniques**

par prélèvements d'agents « volontaires » dans les SIP, recrutement de 50 CDD : l'alerte générale au sujet d'un produit annoncé comme prêt, fiable et sécurisé il y a encore 2 mois, est décrétée.

d'un « monstre » forcément complexe, qu'il faudrait caler sur un système fiscal aussi compliqué que le nôtre.

Ne pas écouter les corps constitués intermédiaires est vraiment devenu la très mauvaise habitude des gouvernements qui se succèdent.

La CFTC, parmi d'autres, avait pourtant dès l'automne 2015 prévenu au plus au niveau ministériel comme au niveau de la DGFIP, des risques qu'engendrerait la création



Budget de l'Action sociale en baisse.

La CFTC refuse la baisse du budget de l'action sociale au MINEFI et revendique l'instauration d'un véritable dialogue social.

Le vendredi 16 novembre 2018, s'est tenu le dernier comité national de l'action sociale des ministères économiques et financiers de l'année. La CFTC avec les autres fédérations syndicales a quitté le CNAS pour protester contre, une reprise arbitraire de presque 5 M€ sur la subvention 2018 pour le logement, **une baisse de 3,5 M€ sur le budget prévisionnel 2019 de l'Action Sociale** dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat des agents, une remise en cause généralisée de la

restauration collective avec une fermeture systématique des petites structures de restauration, l'absence d'un véritable bilan sur la mise en place de l'action sociale en outre-mer, la suppression du nombre d'emplois implantés dans, les délégations entraînant une disparition progressive du réseau de proximité, l'accumulation d'audits et de réformes générant une inquiétude pour les personnels et l'avenir de l'action sociale. Les ministres et le secrétariat général ne cessent de réaffirmer l'importance de l'action sociale comme « pivot de la politique de ressources humaines ». **Dans les faits, le ministre et les**

directeurs locaux gèrent l'action sociale uniquement sous l'angle comptable sans le moindre respect pour les bénéficiaires.

Face au mépris affiché du dialogue social tant au niveau ministériel que dans les services, les représentants du personnel refusent d'être relégués au rang de simples spectateurs.

Cette méthode de gestion unilatérale de la part du secrétariat général démontre un mépris des corps intermédiaires, des représentants du personnel élus. Le ministère doit sur ce point changer de méthode.